LiBRA
FORMATION & BILAN DE COMPÉTENCES

CIRCULATION, STATIONNEMENT ET GESTION DE LA VOIRIE

Maîtrisez les règles de circulation, de stationnement et de gestion de la voirie pour sécuriser l'action municipale, optimiser les aménagements urbains et mieux comprendre les responsabilités des collectivités.

PUBLIC CONCERNÉ
Élus, Collaborateurs et Agents publics

FORMATS POSSIBLES
- DISTANCIEL
 Durée : **4h00**

FINANCEMENTS POSSIBLES
- Budget formation de vos collectivités
- DIF-Élus via MON COMPTE ELU

OBJECTIFS

- [x] Comprendre les compétences des collectivités en matière de circulation, stationnement et voirie
- [x] Maîtriser les pouvoirs de police du maire liés à la circulation et à la sécurité routière
- [x] Identifier les principaux outils réglementaires d'aménagement et de gestion de l'espace public
- [x] Analyser les enjeux techniques, financiers et organisationnels de la voirie
- [x] Comprendre les évolutions et transferts de compétences du domaine routier public
- [x] Renforcer sa capacité à piloter des projets de voirie et de mobilité locale



CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 PARTIE 1 > CIRCULATION ET STATIONNEMENT : POUVOIR DE POLICE

1.1 Réglementation de la Circulation et du Stationnement
- Définition du pouvoir de police en matière de circulation et de stationnement
- Les compétences de l'élu local en matière de réglementation de la circulation et du stationnement sur l'ensemble des voies publiques et privées ouvertes au public
- Les outils juridiques à disposition (arrêtés municipaux, panneaux de signalisation, marquages au sol...)

1.2 Sécurité Routière
- Analyse des mesures de sécurité routière (zones 30, radars, feux tricolores, passages piétons)
- Les rôles des différents acteurs (police municipale, services techniques, associations)
- Les campagnes

2 PARTIE 2 > L'ÉQUIPEMENT DES VOIRIES

2.1 Gestion par les Collectivités Territoriales et leurs Groupements
- Les compétences des Collectivités territoriales et de leurs groupements en matière de voirie
- La planification et la programmation des travaux de voirie (plan pluriannuel d'investissement)
- La coordination avec les autres gestionnaires de réseaux (eau, électricité, télécommunications)

2.2 Les dépenses liées à l'équipement
- Les différents types de dépenses (investissement, entretien courant, réparations)
- Les sources de financement (subventions, dotations de l'État, emprunts)
- L'optimisation des coûts et la gestion durable des équipements de voirie
- Exercice : étude d'un budget prévisionnel pour un projet de réfection de voirie (à rechercher)

3 PARTIE 3 > LE DOMAINE ROUTIER PUBLIC

3.1 Vague de transferts opérés ces dernières décennies
- Historique des transferts de compétences en matière de voirie (lois de décentralisation)
- Impact des transferts sur les collectivités locales (charges nouvelles, compétences nouvelles)

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

PRÉ-REQUIS
Aucun, sauf mention contraire précisée dans le programme de formation

FORMATEUR MOBILISÉ
1 formateur-expert

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
- Session organisée en présentiel dans une salle adaptée (intra ou inter) ou en distanciel via un outil de visioconférence
- Présentation académique de la thématique
- Alternance d'apports méthodologiques, d'illustrations concrètes et d'échanges avec le stagiaire
- Exercices pratiques, simulations, mises en situation et travail individualisé
- Envoi d'un support pédagogique écrit à l'issue de la session

QUALITÉ ET CONFORMITÉ DES FORMATIONS
- Organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation et des bilans de compétences, et bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour la formation des élus locaux
- Formations conçues dans le respect des exigences réglementaires, pédagogiques et administratives applicables

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION
- Envoi d'un questionnaire de recueil des attentes des stagiaires en amont de la formation
- Émargement ou dispositif de traçabilité de présence
- Évaluation des acquis de la formation à travers des exercices, quiz, études de cas ou échanges pédagogiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud à l'issue de la session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation
- Accès au Service Après-Formation LiBRA permettant aux participants de poser des questions complémentaires pendant une durée de 2 mois via une adresse e-mail dédiée
- Questionnaire de suivi à froid transmis dans les deux mois suivant la formation